

En route !

Le bureau du CE a été élu...
...ainsi que les responsables des commissions

Le bureau du CE

Secrétaire du CE : Patrick Even (SNE)

Secrétaire-adjoint : Ruven Gonzalez (SNE)

Trésorière : Laurence Méchin (SNE)

Trésorier-adjoint : Didier Gabarda Oliva (CGT)



Les 6 commissions du CE

Activités sociales et solidarité : président : Ruven Gonzalez (SNE) – vice-président : Didier Gabarda Oliva (CGT)

Temps libre : président : Ruven Gonzalez (SNE) – vice-présidente : Anne Pomart (SNE).

Politique économique et sociale : président : Jérôme Dancoisne (CFDT) – vice-présidente : Rachel Baudry (CFDT)
ont également été élus comme membres : Didier Chérel (SNE), Pierre-Louis Cazaux (SNE) et Christophe Hévin (CFDT)

Formation professionnelle et emploi : présidente : Sylvie Duchène (CFDT) – vice-président : Stéphane Lecoite (SNE)

Égalité professionnelle : président : Dominique Fourtune (CFDT) – vice-présidente : Muriel Alamichel (CFDT)

Action Logement : président : Pierre-Louis Cazaux (SNE) – vice-président : Michel Cairey-Remonnay (SNE)

Représentant du CE au groupe de travail Risques psychosociaux, prévu par l'accord d'entreprise sur le stress et les risques psychosociaux au travail : Christophe Hévin (CFDT)

Travailler ensemble

dans l'intérêt des salariés pour le mandat 2016-2019

Le SNE avait fait une **proposition d'animation du CE** qui a été discutée avec la CGT et la CFDT :

- Un **bureau resserré SNE-CFDT-CGT**, animé par un **secrétaire du SNE** pour être opérationnel et conforter le climat serein instauré lors de la précédente mandature. Le SNE assume totalement ce rôle, tout en ouvrant les missions principales du CE aux deux autres syndicats, en toute transparence.
- Une **volonté affichée de travailler avec la CGT et la CFDT**, en proposant :
 - un poste de **secrétaire-adjoint à la CFDT** ;
 - un poste de **trésorier adjoint à la CGT** ;
 - les **présidences par la CFDT** de la commission activités sociales et solidarité et de la commission temps libre (commissions agissant sur le **volet activités sociales et culturelles** du CE) ;
 - une discussion ouverte pour les présidents et vice-présidents des autres commissions.

La CFDT, souhaitant être plus représentée au bureau, n'a pas voulu participer au bureau, ni présenter de candidats pour les deux commissions proposées, tout en se disant prête à animer les **commissions politique économique et sociale, formation et emploi, égalité professionnelle**.

Nous avons pris acte de cette décision, proposé des élus aux postes à pourvoir et accepté la présidence de la CFDT sur les trois commissions de son choix.

Un programme intersyndical pour trouver les bonnes modalités de travail en commun est envisagé.

Les chantiers du (tout) début de mandat...

Maintenir, comme durant la dernière mandature, le climat de confiance, de responsabilisation et de collaboration avec les permanentes, ainsi que la qualité du service aux Adémiens, organiser la formation des nouveaux élus, animer le travail intersyndical pour capitaliser sur les acquis du précédent mandat...